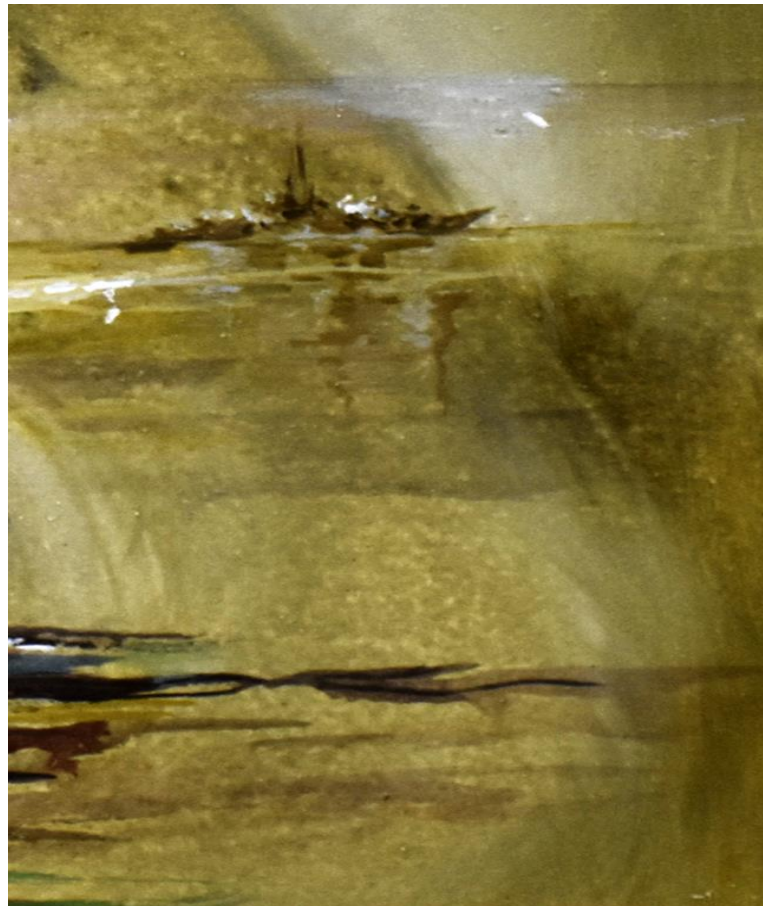


## Art, Littérature et Philosophie : une relecture du Complexe



Numéro Spécial 1: Juillet 2018  
Étude Réunie par  
**DJE Bi Tchan Guillaume**  
Université Félix Houphouët-Boigny

## Comité scientifique

BOA Thiémélé L. Ramsès (PT), Université Félix Houphouët-Boigny  
COULIBALY Adama (PT) Université Félix Houphouët-Boigny  
DIANDUE Parfait Bi-Kacou (PT) Université Félix Houphouët-Boigny  
DIOP Papa Samba (Pr.), Université Paris-Est Créteil  
GOUAFFO Albert (PT / HDR), Université de Dschang  
HAREL Simon (Pr.), Université de Montréal  
KONANDRI Virginie (PT), Université Félix Houphouët-Boigny  
KONÉ Amadou (Pr.), Georgetown University, Washington DC  
KOUAKOU Jean-Marie (PT), Université Félix Houphouët-Boigny  
MADEBE Georice Bertin, (DR /HDR), IRSH / Gabon  
MAMBENGA-YLAGOU Frédéric (MC / HDR), Université Omar Bongo  
MANGEON Anthony (Pr.), Université de Strasbourg  
MBONDOBARI Sylvère (MC), Université Omar Bongo  
MOUKAGA Hugues (PT), Université Omar Bongo  
OBIANG Ludovic (DR/HDR), IRSH Gabon  
RENOMBO Steeve (MC), Université Omar Bongo  
RENOUPREZ Martine (Pr.), Université de Cadix  
ROPIVIA Marc-Louis (PT), Université Omar Bongo  
SISSAO Alain (DR), CNRST Ouagadougou  
TONDA Joseph (PT / HDR), Université Omar Bongo

## Comité de lecture

Parfait Bi-Kacou DIANDUE (PT)

Babou DIENE (MC)

Jean-Marie KOUAKOU (PT)

Achille Fortuné MANFOUMBY MVE (MR)

Gyno-Noël MIKALA (MC)

Pierre-Claver MONGUI (MC)

Firmin MOUSSOUNDA IBOUANGA (MC)

Pierre NDEMBY MANFOUMBY (MC)

Jean-Jacques Rousseau TANDIA MOUAFU (MC)



**ISSN 2520-9809**

Titre clé : Revue gabonaise de littérature et sciences humaines

Titre clé abrégé : Rev. gabon. litt. sci. hum.

## Comité de rédaction

BA Ousmane, Sociologie, UCAD

EKOGHA Thierry, Philosophie, UOB

LENDIRA Raoul, Espagnol, UOB

KOMBILA Mireille, Lettres Modernes, UOB

MAPANGOU Dacharly, Lettres Modernes, UOB

MATOUMBA Martial, Histoire et Archéologie, IRSH

MONGUI Pierre-Claver, Lettres Modernes, UOB

MOUSSOUNDA Féréole Clarpin, Histoire et Archéologie, UOB

MPAGA Christ-Olivier, Philosophie, UOB

NDEMBY Pierre, Lettres Modernes, UOB

NTSAME OKOUROU Frankline, Littératures Africaines, UOB

ZAME AVEZO'O Léa, Littératures Africaines, UOB

Université Omar Bongo

Département de Lettres Modernes

Centre d'Etudes et de **Recherches Littéraires** sur les **Imaginaires** et la **Mémoire**

Juillet 2018

# SOMMAIRE

## **1. Bi Tchan Guillaume DJE**

Performances annuelles, perception de compétence et performances au Baccalauréat des élèves de l'enseignement général secondaire (République de Côte d'Ivoire)

## **2. Valère NKELZOK KOMTSIND**

Conduite des membres des comités thérapeutiques et qualité de la Prise En Charge (PEC) des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) dans la région de l'extrême nord au Cameroun

## **3. Sopie Hélène Félicité AHO**

La femme africaine entre deux chaises : prisonnière de la toile tissée par la controverse sur la modernité

## **4. Banhouman KAMATE**

La lumière dans la mise en scène des spectacles théâtraux de Sidiki Bakaba : les cas de *L'exil d'Albouri* (2003) et *d'Iles de tempête* (2007)

## **5. Adjo Sébastienne KOUAME, Apo Julie N'CHOT & Alain TOH**

Résilience des jeunes filles dans un contexte socio-économique faible et grossesse en milieu scolaire ivoirien : cas du Lycée Moderne 1 d'Abobo (Abidjan)

## **6. Ossei KOUAKOU & Akeigba Sandrine GUEDE**

Niveau d'instruction, statut socio-économique et itinéraire thérapeutique des patients du service de cancérologie de Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville-Abidjan.

## **7. Bi Tra Jamal SEHI & Bi Tizié Emmanuel GALA**

Leadership féminin entre logique économique et gestion du temps libre en milieu urbain : cas des mouvements tontiniers des femmes Gouro à Abidjan (Côte d'Ivoire)

## **8. Apo Philomène SEKA**

Réflexivité, réflexibilité et altérité dans *Le ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome

## **9. Amani Augustin KOUADIO & Anthelme Gnakpa GALLE**

Aménagement et contraintes à l'adhésion aux projets de développement en milieu rural ivoirien

**10. Madeleine KABORE épouse KONKOBO**

Politique et développement en Afrique : quelles stratégies pour un développement humain durable ?

**11. Mahier Jules Michel BAH, Koffi Gnamien Jean-claude KOFFI & Bodou YAO**

Politique de l'environnement et gestion des ordures ménagères dans le District d'Abidjan : cas des communes d'Adjamé et de Cocody

**12. Tegnambla Prudence BROU**

La figure dramatisée de Chaka : images et échos schémiques de l'imaginaire

**POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES ORDURES  
MENAGERES DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN : CAS DES COMMUNES  
D'ADJAME ET DE COCODY**

**Mahier jules Michel BAH**

bahmahier@yahoo.fr

**Koffi Gnamien Jean-claude KOFFI**

nanankofie@yahoo.fr

**Bodou YAO**

yaobodou2@gmail.com

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences sociales  
(LERISS)

### **Résumé**

Les ordures ménagères représentent un risque majeur pour la santé humaine et l'environnement et constituent une préoccupation des pouvoirs publics et des populations. L'objectif de cette étude est d'analyser les pratiques des acteurs impliqués dans la gestion des ordures ménagères de la ville d'Abidjan. Cette étude a été menée à Bromakoté et Adjamé-village dans la commune d'Adjamé et à Cocody-Danga et Blauckoss dans la commune de Cocody. La méthodologie appliquée repose sur des approches à la fois quantitative et qualitative. Les données ont été recueillies grâce aux questionnaires adressés aux ménages, aux récupérateurs et aux pré-collecteurs. Des entrevues individuelles ont été adressées aux acteurs institutionnels, municipaux, aux responsables des comités de salubrité des quartiers et responsables des sociétés de ramassages des ordures.

Les résultats de cette étude révèlent que la défaillance des pouvoirs institutionnels explique la persistance de l'insalubrité liée aux ordures ménagères. Cette défaillance est à plusieurs niveaux : technique, économique, politique, communicationnel, législatif et réglementaire. L'analyse révèle également que les acteurs en jeu développent des pratiques diverses parmi lesquelles on peut citer les pratiques de réseautage, de conflit et de désintéressement à l'environnement. L'analyse révèle enfin l'influence des variables socioéconomiques des ménages sur la salubrité des différentes localités.

**Mots clés :** Ordures ménagères, représentations, pratiques, insalubrité, pouvoirs institutionnels.

**Abstract:** Garbage is a major risk to human health and the environment and is a concern of public authorities and populations. The objective of this study is to analyze the practices of the actors involved in the management of household waste in the city of Abidjan. This study was conducted in Bromakoté and Adjamé-village in the

commune of Adjamé and in Cocody-Danga and Blauckoss in the commune of Cocody. The applied methodology is based on both quantitative and qualitative approaches. The data was collected through questionnaires sent to households, waste pickers and pre-collectors. Individual interviews were conducted with institutional, municipal, neighborhood safety committee and garbage collection company officials.

The results of this study reveal that the failure of institutional powers explains the persistence of the insalubrity associated with household waste. This failure is at several levels: technical, economic, political, communicational, legislative and regulatory. The analysis also reveals that the actors at stake develop various practices among which we can mention the practices of networking, conflict and disinterestedness to the environment. Finally, the analysis reveals the influence of household socio-economic variables on the health of the various localities.

**Key words:** Household garbage, representations, practices, insalubrity, institutional powers.

## Introduction

La production des ordures ménagères connaît une croissance tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette production croissante de ces ordures est issue de la prolifération des activités économiques et le bouleversement des modes de consommation (K. Kouassi, 2012). Les difficultés des pouvoirs publics à faire face à la production de ces ordures ont permis d'inscrire l'insalubrité dans les problèmes environnementaux. L'ampleur et les conséquences de ces ordures ont conduit les décideurs ou les gestionnaires des villes à diverses initiatives. Parmi ces initiatives, on peut citer : la création de la poubelle en France par le préfet de Paris le 7 Mars 1884 (Eugène René Poubelle), la science des déchets appelée la rudologie en 1985 par Jean Gouhier (E. Le Dorlot, 2005), la conférence de Rio de Janeiro en 1992 qui a mis en place l'agenda 21, document de référence en matière de gestion des déchets solides ménagers (R. T. De Vasconcelos Barros, 2003). Ces différentes initiatives ont permis d'inscrire les problèmes environnementaux au cœur du développement durable.

Malgré l'engagement de la communauté internationale, les problèmes environnementaux demeurent d'actualité dans les grandes villes des pays en voie de développement, surtout ceux liés à la pollution, à l'insalubrité du cadre de vie des populations.

Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, à l'instar des grandes villes africaines est caractérisée par une insalubrité grandissante liée aux ordures ménagères depuis la disparition de la société industrielle des transports africains (SITAF) en 1991 (A. Gnanou, 2010). La production journalière des ordures ménagères à Abidjan est de 4846 tonnes en 2010 dont 37,21% sont collectées (ANASUR, 2012). 62,79% de ces ordures sont déversées dans des endroits non appropriés et constituent des dépôts sauvages. La gestion de ces ordures se pose comme un problème complexe et un défi

majeur pour les autorités. Face à ce défi, les autorités publiques peines encore à trouver des solutions idoines. Cette situation se traduit par des crises récurrentes d'insalubrité. L'incapacité de ces autorités à résoudre la question de l'insalubrité va entraîner une dynamique et de nouvelles organisations sociales. Face à cette situation, un ministère de la ville et de la salubrité urbaine et une structure technique appelée Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) ont été créés sur le plan institutionnel pour organiser les acteurs chargés de la gestion des ordures ménagères en 2007. A cela, il faut ajouter l'appui financier de la Banque Mondiale (3,5 milliards de FCFA) pour l'enlèvement des dépôts anarchiques dans le district d'Abidjan en 2008 et le déguerpissement des rues et trottoirs depuis 2011. Ainsi, des efforts ont été fournis par les pouvoirs publics sur les plans financiers, juridiques et institutionnel. La question qui se pose est de savoir pourquoi la ville d'Abidjan demeure dans l'insalubrité liée aux ordures ménagères ? En d'autres termes quels sont les facteurs qui expliquent la persistance de l'insalubrité ? Cette question de principale suscite d'autres interrogations : quels sont les différents acteurs qui interviennent dans la gestion de ces ordures et leurs niveaux de participation ? Quelles sont les pratiques, les représentations de l'environnement des acteurs ainsi que leurs perceptions des ordures ménagères ou de la salubrité de leur milieu ? Quelles sont les facteurs socioéconomiques des ménages qui influencent la gestion de ces ordures ? L'objectif de cette étude est d'analyser les pratiques des acteurs impliqués dans la gestion des ordures ménagères de la ville d'Abidjan.

## **1. Méthodologie**

Les données ont été collectées à travers un questionnaire adressé à 120 ménages dont 20 à Bromakoté, 20 à Adjamé-village, 20 à Cocody-Danga et 20 à Blauckoss. A cela, il faut ajouter 20 pré-collecteurs et 20 récupérateurs soit 10 par commune. Des entrevues individuelles ont été adressées à 11 acteurs dont 3 acteurs étatiques, 2 agents municipaux, 2 opérateurs privés et 4 chefs des comités de salubrité des quartiers. Des entrevues de groupe ont été réalisées avec 25 personnes (la composition des groupes à caractère hétérogène comporte cinq à sept personnes) pour examiner l'aspect collectif de la gestion des ordures ménagères. De plus, il a été réalisé une observation participante dans les quartiers pour s'imprégner de la réalité sur le terrain. Une prise de vue de la disposition des ordures ainsi que des matériels utilisés a été faite à partir de cette observation. Les logiciels SPSS et NVIVO 8 ont été utilisés pour le traitement et l'analyse des données. Les données collectées auprès des acteurs susmentionnés ont fait l'objet d'analyse par le recours à deux méthodes : la méthode interactionniste et la méthode comparative. L'interactionnisme permet de saisir les significations que les individus donnent à leurs actes. L'explication de l'insalubrité est basée sur les opinions, les représentations, les valeurs et les principes qui orientent les comportements des acteurs en jeu. Le modèle comparatif permet de saisir cette réalité dans les communes choisies pour cette étude afin de ressortir les points de convergence et de divergence entre les deux communes choisies pour cette étude.



## 2. Résultats

### 2.1. Facteurs explicatifs de la défaillance des pouvoirs institutionnels dans la gestion des ordures ménagères

Cette étude montre que les facteurs explicatifs de la défaillance des pouvoirs institutionnels dans la gestion des ordures ménagères sont de plusieurs niveaux : les niveaux politique, technique, économique, juridique et de la communication. Le tableau suivant donne les résultats des entrevues individuelles réalisées auprès de 11 personnes.

**Tableau n°1 : différents niveaux de la défaillance institutionnelle**

Unités de numération Unités d'information	sources	références
Niveau politique	11	290
Niveau technique	11	307
Niveau économique	11	124
Niveau juridique	08	29
Niveau de la communication	10	16

**Source** : données de l'enquête (2014, NVIVO)

Ce tableau montre que le niveau technique est le facteur qui influence le plus la gestion des ordures solides. En effet, les 11 personnes interviewées mentionnent la récurrence des problèmes techniques rencontrés dans la gestion des ordures solides. Concernant ce niveau, on note les statistiques suivantes : les acteurs étatiques ont évoqué 125 fois cette question, les agents techniques municipaux 47 fois et les chefs des comités de salubrité des quartiers 28 fois. Ces statistiques montrent une variation des niveaux liés à la défaillance de la gestion des ordures selon la fonction des acteurs dans le système de gestion des ordures solides. Pour expliquer ces tendances, on peut dire que les pouvoirs publics étant impliqués dans la question des ordures au haut niveau, sont confrontés à des difficultés d'ordre technique qu'ils ne peuvent résoudre. Quant aux chefs des comités de salubrité, la préoccupation est différente. Ceux-ci viennent en appui au système des ordures solides pour pallier les insuffisances par des solutions innovantes et surtout adaptées à la réalité locale.

Ces résultats montrent la primauté des niveaux politique, technique et économique dans la gestion des ordures ménagères. La primauté de ces niveaux confirme les représentations de l'opinion populaire.

- Au niveau technique, les contraintes liées à la gestion des ordures sont entre autre l'inaccessibilité des quartiers, l'insuffisance des infrastructures de gestion des ordures, insuffisance matérielle, la faiblesse dans la régulation du partenariat public-privé.

Les enquêtés accordent une grande place au niveau technique dans la mesure où il est en amont et en aval dans la gestion des ordures à cause des indicateurs ci-dessus.

- Au niveau financier, les indicateurs suivants ont été retenus : l'insuffisance des moyens financiers, l'irrégularité du financement des activités des prestataires sont à relever. L'irrégularité de paiement des sociétés prestataires est l'une des causes de la crise des déchets à Abidjan. Cette irrégularité de paiement est justifiée par les retards dans la paie des sociétés prestataires. Les arriérés de paiement vont jusqu'à 18 mois selon un responsable des opérations d'enlèvement des ordures ménagères à l'ANASUR en 2012. Ce qui fait environ 20 milliards de FCFA. Ces arriérés sont dus à des difficultés de trésorerie ou à des priorités de l'Etat.

L'analyse révèle également que la rémunération irrégulière (09 sources, 49 références) est la cause fondamentale de l'inefficience des sociétés prestataires. En effet, ces sociétés travaillent pendant de longues périodes (souvent jusqu'à 18 mois) sans être payées. Cette situation se répercute sur la rémunération des employés et demeure la source de démotivation de ceux-ci car les salaires ne sont que partiellement payés après ces retards.

Ces indicateurs permettent de justifier les crises récurrentes dans la gestion des ordures à Abidjan. En effet, les ordures sont devenues un bien économique et leur gestion nécessite d'importants moyens financiers. De ce fait, les ordures sont au centre de plusieurs enjeux surtout économique et politique (électorale).

- Au niveau politique, l'étude permet de souligner que le choix de certaines sociétés prestataires ne se fait pas de façon transparente comme le stipule les appels d'offres mais souvent l'appartenance politique est le véritable critère de leur sélection (le cas ASH disposal international en 1992 en est un exemple à Abidjan). Il faut également souligner que depuis trois décennies, certaines entreprises naissent à l'arrivée au pouvoir d'un régime politique et parfois « disparaissent » quand ce régime quitte le pouvoir où deviennent fébriles si elles survivent. C'est donc dire que le recrutement des sociétés de ramassage des ordures ménagères est basé sur des critères politiques.

Ces faits, il faut ajouter l'impact de l'instabilité institutionnelle sur la salubrité. L'instabilité institutionnelle traduit le changement constant qui affecte le cadre institutionnel en charge des ordures ménagères. Depuis la disparition de la SITAF, la filière déchet a été l'objet d'une instabilité institutionnelle. En effet, à chaque changement de gouvernement ou de remaniement ministériel, on assiste à un changement du ministère ou de ministre en charge de la gestion des ordures ménagères depuis ces trois dernières décennies. Ainsi, la question des ordures a transité entre les ministères de l'environnement et des eaux et forêts, de la santé et de l'hygiène publique, de la ville et de la salubrité urbaine, etc. Cette dynamique a également affecté les collectivités locales, les structures techniques et des sociétés prestataires impliquées dans le processus de gestion des ordures. A ce niveau, on peut mentionner l'époque de la SITAF sur plus de trois décennies, ASH et la libéralisation de la filière qui a vu le recrutement d'une vingtaine d'entreprise en 2003. Il faut ajouter la participation de la ville d'Abidjan, du district en collaboration avec les communes remplacés aujourd'hui par l'ANASUR.

De 1999 à 2013, près de huit différents ministres se sont occupés de la question des ordures ménagères. Chaque ministre vient avec sa vision politique et ses collaborateurs. Ce renouvellement permanent du cadre institutionnel de la gestion des ordures entrave l'efficacité des programmes d'activités. Il ne permet pas de définir une politique fiable et spécifique en matière de gestion des ordures ménagères en Côte d'Ivoire. Il constitue un obstacle majeur à la résolution de l'insalubrité et à l'atteinte des objectifs visés (5 sources, 11 références). En effet, on assiste à un perpétuel recommencement de la politique de gestion des ordures sans avoir terminé ce qui avait été commencé et parfois sans évaluation des actions antérieures puisque chaque ministre vient avec sa vision politique. L'autorité qui part ne fait pas de bilan avec le nouveau parce qu'il n'a pas terminé ce qu'il a commencé et le nouveau ne cherche pas non plus à faire l'état des lieux. Ces changements institutionnels semblent se justifier par la satisfaction des atteintes politiques qu'à relever le défi de la salubrité. Dans cette perspective, il est difficile d'élaborer une politique de gestion des ordures efficace sur le long terme.

- Notons également que cette étude a relevé une insuffisance de la réglementation associée à la gestion des ordures ménagères. Ceci explique le manque de conscience environnementale ou de salubrité publique des populations.
- -La question de la sensibilisation des populations dans le cadre de la gestion des ordures ménagères est devenue une nécessité face à l'ampleur de l'insalubrité. Elle vise à une conscientisation et à une responsabilisation individuelle et collective des citoyens.

Cependant, l'analyse révèle une déficience de la sensibilisation des populations (7 sources, 15 références). Cette déficience s'explique par le fait que les canaux utilisés pour la sensibilisation sont insuffisamment exploités. En effet, les médias et les campagnes de sensibilisation sont faits de façon sporadique ou événementielle. Ce qui ne permet pas d'atteindre un grand nombre de populations. Aussi faut-il souligner que le plus souvent le contenu du message n'est pas adapté aux populations du milieu. Il faut penser à l'usage des langues vernaculaires.

Les résultats de l'enquête l'atteste car 95,7% des ménages interrogés soutiennent ne pas être sensibilisés, seulement 2,85% le sont par l'intermédiaire des médias et 1,45% par des campagnes de sensibilisation. C'est dans ce sens qu'un interviewé affirme :

« nous populations, nous accusons la mairie qui elle, par l'intermédiaire de ces agents techniques rétorque, en disant ne plus être concernée par la gestion des ordures ménagères. Ces agents nous renvoie à l'ANASUR que nous ne connaissait pas ».

Il ya lieu de relever le dépaysement des populations et l'insuffisance des activités de sensibilisation des ménages à la gestion efficiente des ordures ménagères.

Pour les autorités de l'ANASUR, cette activité requiert d'importants moyens financiers. Pour l'heure, le financement des sociétés de ramassage est la priorité des autorités. Les autres tâches suivront. En plus, il n'existe pas de programme véritable de sensibilisation à long terme des populations. Cette situation amène les populations

à vivre avec les ordures ménagères avec tous les risques que cela engendre. En clair, il est difficile de parler d'impact de la sensibilisation sur les attitudes et comportements des ménages en matière de salubrité (6 sources, 9 références). Vivre à proximité des ordures est devenue une habitude de certaines populations parce qu'elles pensent que "la saleté ne tue pas le noir". Ce langage est couramment utilisé dans le discours populaire. Est-ce un ralle bol ou un aveu d'impuissance ?

## **2.2. Typologie des nouveaux acteurs**

Face à la défaillance des acteurs institutionnels (acteurs du système formel) de nouveaux acteurs se sont intégrés dans la filière déchets. Ce sont : les pré-collecteurs, les ménages, les récupérateurs, les chefs traditionnels et les comités de salubrité des quartiers. Ceux-ci tentent d'apporter leur appui à la résolution de l'insalubrité. Ce sont les acteurs du système informel.

## **2.3. Représentations sociales des acteurs**

Les attitudes et les comportements de même que les pratiques des différents acteurs en matière de gestion des ordures ménagères sont étroitement liés à la façon dont ils perçoivent ou se représentent l'environnement. La représentation de l'espace public par les populations a un impact sur la salubrité du milieu et sur la gestion des ordures.

L'analyse révèle dans le même sens que 93,5% des ménages interrogés ne trient pas leurs ordures et c'est seulement 6,5% qui affirment le faire. Cela peut s'expliquer par le fait que le tri n'est pas une contrainte pour tous les acteurs concernés par les ordures ménagères. En plus, ces ménages ne se soucient pas de la pollution environnementale et ne voient aucun lien entre l'insalubrité et leur santé.

A propos de la gestion de l'environnement et des ordures les opinions divergent. Pour les uns, l'environnement est dégradé et cause des pollutions et des nuisances à tous les niveaux (6 sources, 9 références), pour les autres, il ya manifestement un manque de volonté politique (8 sources, 18 références) ou la gestion des ordures est approximative (5 sources, 6 références). On peut retenir que la protection de l'environnement, la salubrité environnementale et la gestion des ordures ne constituent pas une priorité des populations et des autorités étatiques. Ce fait est soutenu par 10 des 11 acteurs interviewés. Cette situation peut s'expliquer par le fait que pour ces interviewés, la protection environnementale et la gestion des ordures constituent des investissements non rentables. Les actions des autorités sont guidées par leurs intérêts. Ce qui fait que les acteurs n'ont pas la même définition et les mêmes objectifs par rapport à la quête de la salubrité. Il faut souligner également que certains acteurs conçoivent les ordures comme une source de valeur monétaire.

## **2.4. Pratiques des acteurs**

Les éléments qui déterminent les pratiques des acteurs sont nombreux. Parmi eux, on peut citer les pratiques de réseautage, pratiques frauduleuse et de clientélisme sans oublier les jeux de conflits (conflits de compétence, d'intérêt, d'appropriation de la paternité de la gestion des ordures) qui minent ce secteur d'activité.

### **2.4.1. Pratiques de réseautage**

Dans les communes d'Adjamé et de Cocody, il se développe des pratiques de réseautage (08 sources, 30 références). Dans ces communes, certains pré-collecteurs identifiés sont pris en charge dans la gestion des ordures ménagères (06 sources, 12 références). Des zones d'interventions sont attribuées à chaque organisation pour effectuer la pré-collecte (07 sources, 20 références).

Dans cette optique, il se crée un réseau de partenariat (accord entre deux parties) où se construisent et se nouent des relations entre les acteurs en jeu. C'est également une nouvelle forme de sollicitation entre les acteurs dans la gestion des ordures (7 sources, 21 références).

Dans la pratique, il s'agit de la sous-traitance (5 sources, 19 références, c'est-à-dire que les communes sollicitent les acteurs privés (sociétés prestataires) qui à leur tour contactent les pré-collecteurs. Ces pré-collecteurs font appel à d'autres pré-collecteurs (pré-collecteurs indépendants et non reconnus par les mairies) pour remplir les coffres à ordures.

Soulignons également qu'il existe un réseau de relations entre les récupérateurs. En effet, il ya les ramasseurs de matériels recyclables qui échangent avec les acheteurs locaux qui à leur tour revendent leurs objets soit aux grossistes soit aux usines de recyclage. Ces échanges sont aussi des échanges marchands.

Au total, les réseaux qui s'établissent autour de la gestion des ordures sont basés sur des échanges marchands.

### **2.4.2. Pratiques frauduleuses**

Les pratiques de corruption et de fraudes (8 sources, 30 références) sont généralement dénoncées dans la gestion des ordures ménagères depuis les années 1990. En effet, la mise à nu de ces pratiques a été l'une des raisons qui ont conduit au remplacement de nombreuses sociétés prestataires à Abidjan. Parmi ces sociétés, on peut citer la SITAF et ASH disposal international. Ces pratiques commencent lors de la soumission à l'appel d'offre. L'analyse révèle que l'appel d'offre est une façade, il est parfois mis de côté ou biaisé.

### **2.4.3. Pratiques de clientélisme**

L'analyse révèle que le choix d'une société de ramassage des ordures relève le plus souvent de l'arbitraire (4 sources, 5 références) et repose sur le fait de l'échange de service ou de faveur entre connaissances ou amis (3 sources, 9 références). On peut dire que les critères de recrutement dépendent plus des dessous de table ou des considérations axées sur des liens de proximité. Les relations de compétences ou professionnelles sont le plus souvent reléguées au second plan.

#### **2.4.4. Conflits de compétence et d'appropriation de la paternité de la gestion des ordures ménagères**

La gestion des ordures est convoitée par plusieurs ministères et structures techniques associées de même que les collectivités territoriales. Ce sont : le ministère de l'environnement, le ministère de l'intérieur, le ministère de la ville et de la salubrité urbaine. A ces ministères, il faut associer les structures techniques suivantes : l'ANDE, l'ANASUR, le district d'Abidjan et les mairies. En effet, il existe un chevauchement de compétences (5 sources, 10 références) qui engendre un flou et la confusion au niveau des responsabilités. Cette situation est issue de l'application des lois N°2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités locales et N°2007-587 du 04 Octobre 2007 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de l'ANASUR.

La loi N°2003-208 du 07 juillet 2003 a responsabilisé les communes dans la gestion des ordures ménagères et a réparti les rôles des différents acteurs. Mais dans le souci de mieux gérer la salubrité environnementale, le gouvernement a créé l'ANASUR qui remplace le district d'Abidjan pour réguler la salubrité environnementale. Ainsi, depuis 2007 les communes et le district ont été dessaisis de leurs responsabilités et remplacés par l'ANASUR. Cette situation n'a pas favorisé la cohésion au sein de ce secteur d'activité.

Le chevauchement qui s'accroît sans le secteur au fil des années ne favorise pas l'efficacité de la gestion des ordures ménagères. Les conflits de compétences ont occasionné plusieurs inconvénients. Parmi ces inconvénients, on peut noter que l'avènement de disputes autour des responsabilités constitue un frein à l'amélioration du système de gestion des ordures.

#### **2.4.5. Conflits d'intérêts**

Le problème d'intérêt des acteurs est l'enjeu de la lutte pour l'appropriation de la paternité de la gestion des ordures. Ce fait se justifie par le fait que ce sont les premiers responsables ou les détenteurs de pouvoir qui ont la responsabilité de recruter les sociétés prestataires. Ce recrutement est une lutte acharnée entre les différents ministères, les structures techniques et les collectivités territoriales. Dans cette lutte, chaque acteur défend une société prestataire au cours de l'appel d'offre. On peut dire que les différents acteurs sont déterminés par la recherche du profit personnel. Ce profit est un intérêt financier (5 sources, 9 références).

### **2.5. Modalités de gestion des ordures ménagères selon le niveau socioéconomique des ménages**

#### **2.5.1. Analyse de la pré-collecte et de la collecte**

Plusieurs indicateurs socioéconomiques permettent d'analyser l'organisation de la pré-collecte et de la collecte selon les types de quartiers. Ce sont : l'abonnement des ménages à la pré-collecte, les modalités de paiement de la pré-collecte des ordures, le mode de collecte, l'accessibilité des quartiers, la disponibilité des coffres à ordures, etc.

Les résultats de cette étude montrent qu'à Blauckoss, quartier de moyen standing, de même qu'à Danga et à Bromakoté qui sont des quartiers de bas standing, aucun ménage interrogé n'est abonné à la pré-collecte. 40% des ménages interrogés à Adjamé-village payent 50 francs pour la pré-collecte et 15% payent 100 francs et 45% des ménages de ce quartier n'ont pas abonné à la pré-collecte. On peut dire que plus de la moitié des ménages ont abonné à la pré-collecte. Plusieurs raisons peuvent justifier l'abonnement des ménages à la pré-collecte. Il ya d'abord, la situation géographique de ce quartier. En effet, ce quartier est encerclé par les quartiers de Dallas, Indénié, Saint-Michel et la commune du plateau. De ce fait, il n'ya véritablement pas d'espace libre pour les coffres à ordures.

Le non abonnement des ménages de Danga et de Bromakoté à la pré-collecte, peut s'expliquer par le faible niveau socioéconomique des ménages. Ces ménages déversent leurs ordures dans les ravins, caniveaux et parfois sur la pluie pendant la saison pluvieuse. C'est-à-dire que la pauvreté des ménages de ces quartiers a un lien avec les pratiques de gestion des ordures.

Au niveau de la collecte, l'étude révèle une disparité de desserte entre les quartiers de moyens standing et de bas standing et entre les quartiers de moyens standings. Dans les quartiers précaires, la disparité varie faiblement. L'inaccessibilité des quartiers pourrait expliquer ce fait. Les résultats de cette étude montre que 50% des ménages interrogés à Blauckoss et 25% à Adjamé-village sont accessible aux coffres à ordures tandis qu'il n'ya que 5% des ménages à Danga et 15% à Bromakoté.

Les ménages pauvres jettent rarement leurs ordures dans les coffres à l'exemple de Danga. Aussi, faut-il noter que le niveau socioéconomique influence l'accessibilité des ménages aux coffres à ordures dans la mesure où il ya une inégale répartition spatiale des coffres. Ainsi, les ménages sont soit éloignés des coffres soit les coffres sont insuffisants. A cela s'ajoute l'inaccessibilité de ces quartiers précaires aux camions de collecte. Toutefois il faut noter que la disponibilité des coffres prend en compte les paramètres socioéconomiques des ménages.

## 2.5.2. Variation des pratiques des ménages

**Tableau n°2: répartition du type de poubelle des ménages par quartier.**

Type de quartier	Classe moyenne				Classe pauvre			
	Blauckoss		Adjamé-village		Danga		Bromakoté	
Categories	N	%	N	%	N	%	N	%
Poubelle normale	3	15%	3	15%	1	5%	1	5%
Pas de poubelle	1	5%	0	0,0%	3	15%	2	10%
Sceau, pot de peinture	09	45%	11	55%	11	55%	8	40%
Sac d'emballage	7	35%	6	30%	5	25%	9	45%
Total	20	100%	20	100%	20	100%	20	100%

**Source** : données de l'enquête (2014, SPSS)

L'analyse révèle au regard des résultats de ce tableau que plus de la moitié des ménages interrogés ne disposent pas de poubelles normales (poubelle avec fermeture). On note également que la proportion des poubelles normalisées est plus grande dans les quartiers de moyens standings que dans les quartiers pauvres. Toutefois, cette proportion est sensiblement la même au sein des quartiers de même classe. On peut dire que la nature et la qualité de la poubelle est fonction du statut social des ménages.

**Tableau n°3: Répartition des lieux de rejet des ordures ménagères selon le type de quartier.**

Type de quartier	Classe moyenne				Classe pauvre			
Quartiers	Blauckoss		Adjamé-village		Danga		Bromakoté	
Categories	N	%	N	%	N	%	N	%
Coffres à ordures	2	10%	4	20%	0	0,0%	1	5%
Caniveaux	2	10%	6	30%	5	25%	11	55%
Ravins	1	5%	5	25%	13	65%	5	25%
Cour	0	0,0%	5	25%	2	10%	3	15%
Lagune	15	75%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Total	20	100%	20	100%	20	100%	20	100%

Source : données de l'enquête (2014, SPSS).

Les résultats de ce tableau montrent que les espaces (caniveaux et ravins) sont les plus utilisés par les ménages interrogés dans les quartiers pauvres. Les coffres à ordures sont très peu utilisés dans ces quartiers. Quant aux ménages de la classe moyenne, la situation est plus complexe. A Adjamé-village, on note une proportion de 30% de ménages qui jettent leurs ordures dans les caniveaux, 25% des ménages jettent leurs ordures soit dans la cour soit dans les ravins. Ces différentes proportions à Adjamé-village peuvent s'expliquer par le manque de coffres à ordures dans ce quartier et par le manque d'espace libre.

**Tableau n°4: les acteurs impliqués dans l'évacuation des ordures ménagères selon le type de quartier.**

Type de quartier	Classe moyenne				Classe pauvre			
Quartiers	Blauckoss		Adjamé-village		Danga		Bromakoté	
Categories	N	%	N	%	N	%	N	%
Enfant	6	30%	4	20%	9	47,4%	14	73,7%
Mère de famille	4	20%	1	5%	6	31,6%	5	26,3%
Tout le monde	10	50%	2	10%	4	21%	0	0,0%
Pré-collecteur	0	0,0%	13	65%	0	0,0%	0	0,0%
Total	20	100%	20	100%	19	100%	19	100%

Source : données de l'enquête (2014, SPSS)

La proportion des enfants qui participent à l'évacuation des ordures est très élevée à Danga (47,4%) et à Bromakoté (73,7%). Il en est de même pour les mères de famille :



31,6% à Danga et 26,3% à Bromakoté. De ce fait, il ya lieu de dire que la proportion des enfants et des mères de famille impliquée dans l'évacuation des ordures est plus élevée dans les quartiers pauvres que dans les quartiers de classe moyenne (20% à Adjamé-village et 30% à Blauckoss pour les enfants et 5% à Danga, 30% à Blauckoss pour les mères de familles).

## **2.6. Modalités de différenciation de la gestion des ordures ménagères dans les deux communes**

Ils existent des éléments de convergence et de divergence entre les deux communes en matière de gestion des ordures ménagères.

### **2.6.1. Eléments de convergence de la gestion des ordures ménagères dans les deux communes**

Plusieurs éléments sont similaires dans les deux communes au niveau de la gestion des ordures ménagères. On note :

-Le rejet dans les espaces publics des ordures : les ordures sont rejetées dans les ravins, la lagune Ebrié (Blauckoss), les caniveaux, les espaces non bâtis, etc. A Blauckoss, Danga et à Bromakoté les ménages interrogés n'ont pas fait d'abonnement à la pré-collecte. Ils jettent la plupart de leurs ordures dans la lagune Ebrié (Blauckoss) et dans les espaces inappropriés.

Pour les ménages pauvres de ces quartiers, le non abonnement à la pré-collecte est lié à des problèmes financiers alors que pour les ménages de moyen standing, cette attitude relève de l'histoire ou de l'héritage culturel. On note que la pré-collecte n'est plus une activité exclusive des quartiers périphériques et aux zones d'accès difficiles. Cette activité est donc exécutée dans tous les quartiers avec des moyens tant rudimentaires que modernes. Elle est devenue une activité génératrice de revenus et les mentalités qui lui sont associées ont beaucoup évolué. Toutefois, les problèmes d'ordre financier des acteurs, la situation géographique des ménages, l'accessibilité des quartiers et les mentalités des populations sont des éléments à prendre en compte dans la quête de la salubrité des quartiers.

- -l'apport volontaire est très développé dans les quartiers de cette étude.
- -L'utilisation des coffres à ordures est répandue dans ces deux communes.
- -Les ménages interrogés ne sont pas satisfaits de la gestion des ordures par l'ANASUR. Si pour certains, cette agence est méconnue de la population qui la confonde à la mairie, pour d'autres par contre cette agence n'a rien changé en matière d'organisation et de pratiques qui puissent influencer les comportements et les attitudes des ménages pour parvenir à la salubrité publique. Plus de la moitié des ménages interrogés ne dispose pas de poubelle avec fermeture (poubelle normale). Cela est lié à leur perception des ordures et de la salubrité. L'étude relève une liaison entre le niveau socioéconomique des ménages et le type de poubelle utilisé.

On peut retenir qu'aucun programme de communication ou d'éducation pour le changement de comportement de manière durable des populations en matière de salubrité n'est prévu par les acteurs en jeu.

### **2.6.2. Eléments de différenciation de la gestion des ordures ménagères dans les deux communes**

Cette étude a permis de relever des aspects spécifiques aux communes dans la gestion des ordures ménagères. On note :

- L'orientation politique des autorités communales est déterminante dans la salubrité de chaque localité. A Cocody, les autorités communales sont plus engagées dans la quête de la salubrité qu'Adjamé. Elles ont doté la mairie de camions de ramassage des encombrants, elles s'impliquent plus dans l'encadrement des pré-collecteurs, dans la sensibilisation et dans l'éducation environnementale des ménages.
- Les pré-collecteurs bénéficient d'un appui technique des autorités et parfois des sociétés prestataires (voitures), ce qui permet de dire que les modalités de gestion des ordures sont influencées par l'orientation politique des autorités communales.

## **3. Discussion des principaux résultats**

### **3.1. De la défaillance institutionnelle à la gestion décentralisée des ordures ménagères**

Les résultats de cette recherche s'inscrivent dans le même sens que d'autres études réalisées en Côte d'Ivoire. Ces études considèrent que les institutions chargées de la gestion des déchets ménagers urbains éprouvent d'énormes difficultés à fournir correctement les services de collecte, d'évacuation et de traitement des déchets qui répondent aux besoins des populations (B. Ori, 1997 ; Y. Sané, 1999 ; A. Gnangui, 2010).

L'ampleur de l'insalubrité et ses conséquences suscitent la mobilisation collective de toutes les couches sociales pour l'amélioration du cadre de vie. Cela passe par la prise de conscience de tous des limites du modèle traditionnel de gestion des ordures qui semble de plus en plus inadapté.

Les nouveaux acteurs engagés dans la gestion des ordures se caractérisent par leur capacité d'innovation. Ils jouent divers rôles : pré-collecteurs, comité de salubrité de quartier, récupérateurs, etc. Dans cette perspective, l'insalubrité est devenue l'affaire de tous et non une affaire de spécialistes.

Les résultats de cette étude s'inscrivent dans le même sens que les études de Cissé (2007) qui ont montré l'apport des acteurs communautaires à la collecte et au recyclage des déchets dans les villes suivantes : Dakar (Sénégal), Bamako (Mali), etc. Ces expériences innovantes ne sont pas encore officiellement intégrées dans les stratégies de gestion des ordures ménagères mais elles participent fortement au renforcement de la pensée théorique du socioconstructivisme. L'avènement de ces

nouveaux acteurs témoigne bien la dynamique sociale qui s'opère à partir de la défaillance institutionnelle.

Les résultats de cette étude montrent que la gestion des ordures ménagères nécessite un changement. Ce changement est nécessaire dans le sens où la gestion collective est génératrice d'une capacité créatrice et de renouvellement de l'action publique. De ce fait, la nouvelle stratégie de gestion des ordures témoigne des transformations sociales. Il s'agit d'un nouveau mode de gestion urbaine où se reconfigurent les rapports entre l'Etat et la société (G. Messardier, 2003) mais aussi des politiques publiques. P. Lascoumes et al, 2004 soutiennent que l'action publique est porteuse de changement. De ce fait, on peut dire que les résultats de cette étude confirment les théories de changement social.

Notons que les résultats de cette étude montrent que les pratiques des acteurs ne résolvent pas le problème de l'insalubrité. Par conséquent, la gestion décentralisée des ordures n'est pas forcément la solution à l'insalubrité.

Les obstacles majeurs à la gestion des ordures sont d'ordre culturel et structurel. Ils sont liés à l'influence politique, à la corruption, au clientélisme, aux luttes d'intérêts, etc. Toutefois, il faut rappeler que ces obstacles ont été déjà soulignés par A. Onibokun (2001) à Abidjan, Dar-es-Salam et Johannesburg.

Au total, on peut noter que la nouvelle stratégie de gestion des ordures, basée sur la centralisation du système de gestion se situe entre la rupture et la continuité et par conséquent, elle n'induit pas un changement radical.

### **3.2. Gestion des ordures ménagères au centre d'une interaction dynamique entre les représentations sociales de la gestion des ordures, les représentations de la salubrité et les pratiques des acteurs.**

Les résultats de cette étude révèlent l'existence d'un lien étroit entre les pratiques des différents acteurs impliqués directement dans la gestion des ordures, les représentations de la salubrité et les représentations sociales de la gestion des ordures.

Dans l'ensemble, ce qui importe aux ménages, c'est d'enlever les ordures de l'espace domestique, le lieu de rejet des ordures n'a aucune importance. Ainsi, les ordures sont rejetées dans la lagune, dans les espaces publics, les caniveaux, les terrains vacants et parfois enfouis dans les trous, etc. Notons également qu'il existe une discrimination dans l'enlèvement des ordures. En effet, ce sont les ordures des quartiers bien bâtis qui sont collectées, les quartiers précaires et périphériques ou populaires sont défavorisés.

A ces faits, il faut ajouter le déversement des ordures par terre alors même que les coffres à ordures sont vides. Cette liste de faits n'est pas exhaustive. Elle constitue un répertoire de pratiques et de gestes de salubrité qui sont fonction des représentations des différents acteurs. De ce fait, il y a lieu d'affirmer que les représentations sociales de la salubrité et des ordures déterminent et guident les pratiques des acteurs.

Les résultats de cette recherche s'inscrivent dans le même sens que l'étude L. Albigès (2007) réalisée à Fada N'gourma (Burkina Faso). Cet auteur a montré que les représentations de l'espace privé et de l'espace public engendrent une conception différenciée de la salubrité.

De façon générale, les eaux usées ménagères sont déversées dans la rue, l'essentiel pour les ménages est d'entretenir la cour. La rue est donc considérée comme une poubelle dans la pensée populaire dans la mesure où elle est considérée comme sans propriétaire et libre d'accès. Cette contradiction dans les pratiques (propreté de la cour et dégradation de la rue) s'explique par le fait qu'une cour qui n'est pas balayée est toujours considérée comme sale (L. Albigès, 2007) tandis que les ordures ayant passées de la cour à la rue, deviennent acceptables.

F. Wyngarden (2004) souligne que leur présence et leur accumulation dans la rue ne sont pas mal perçues. Dans cette perspective, la salubrité est socialement construite. Pour J. Bonju et al (2004) une cour d'habitation propre, protégée des ordures et la rue souillée par celles-ci sont manifestement la frontière symbolique que les habitants tracent entre l'espace public et l'espace privé. Cette réalité s'explique selon ces auteurs par la transposition de la représentation spatiale du milieu rural en milieu urbain. Les résultats de cette recherche abondent dans le même sens car le comportement des ménages est à cheval entre la tradition et la modernité en matière de gestion des ordures ménagères.

Soulignons également que les représentations sociales contribuent à la reproduction des pratiques sociales, à leur actualisation et donc à leur pérennisation dans l'espace et dans le temps. Dans ce sens, les résultats de cette étude appuient la théorie de A. Giddens qui conçoit le moment de la production de l'action<sup>1</sup> comme un moment de la reproduction des pratiques sociales et donc de la reproduction du système social. Selon cette théorie, la structure sociale est en perpétuelle réactualisation par les acteurs sociaux.

Tout en reconnaissant que les actions des acteurs sont aussi fondées sur les aspects matériels et économiques, on peut dire que la gestion des ordures s'effectue autour d'enjeux symboliques, physiques et économiques.

## **Conclusion**

---

<sup>1</sup>Selon Giddens, les acteurs, pour la production de l'action, utilisent des règles et des ressources qu'ils puisent dans « les réservoirs de connaissance ». En d'autres termes, les acteurs reproduisent les systèmes sociaux ou refabriquent ce qui est déjà fabriqué dans la continuité de la praxis. Ainsi, soutient l'auteur, les pratiques accomplies dans un ensemble donné de contextes s'ancrent dans des étendues plus vastes de temps et d'espace. La reproduction des pratiques dans l'espace-temps est ce qu'il a appelé la structuration dans « Le structurel, les systèmes sociaux et la structuration » in La constitution de la société, PUF : Paris (Giddens, 1987, p. 74).

Pourquoi la ville d'Abidjan demeure dans l'insalubrité liée aux ordures ménagères malgré les efforts des différents acteurs impliqués dans la gestion de ces ordures ? Telle est la question principale de cette étude. Afin de répondre à cette question, la méthodologie axée sur la méthode à la fois quantitative et qualitative a été adoptée. Les enquêtes ont été effectuées dans deux communes d'Abidjan grâce au questionnaire, à l'observation directe, ainsi qu'à l'entrevue individuelle et collective. Ces instruments ont permis de mettre l'accent sur les pratiques des acteurs, leurs représentations et leurs perceptions.

Les résultats obtenus ont permis d'axer la conclusion sur les points saillants suivants à savoir la défaillance institutionnelle, les représentations sociales des acteurs et la gouvernance de la gestion des ordures ménagères. Ainsi, l'étude a permis de montrer que la persistance de l'insalubrité est due d'une part, à la défaillance des pouvoirs institutionnels impliqués dans la gestion des ordures et d'autre part aux représentations, perceptions et pratiques des acteurs ainsi qu'aux impacts des niveaux socioéconomiques des acteurs et des localités sur la gestion de ces ordures. Parvenir à une salubrité publique durable nécessite « l'assainissement générale » du système de gestion des ordures ménagères et l'implication des acteurs informels dans ce système. Il faut également développer le recyclage et l'incinération des déchets.

### Références bibliographiques

ALBIGES Laure, 2007, *Gestion des déchets et assainissement à Fada N'Gourma (Burkina-Faso). Deux réalités, un récit* », Étude Récit n°20, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés, 39 p. [En ligne]

BAGNASCO Arnaldo & Le Gales Patrick, 1997, *Les villes en Europe*. Paris : La Découverte. 280 p.

BAKIS Henri, 1993, *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*. Paris : PUF. 127 p.

BALANDIER Georges, 1988, *Le désordre, éloge du mouvement*. Paris: Fayard, 252 p

BALANDIER Georges, 2004, *Sens et puissance*. Paris : PUF. 202 p.

Banque Mondiale, 2002, *La qualité de la Croissance*. Bruxelles: De Boeck Université, 312p.

BARBIER Rémi. & LAREDO Philippe, 1997, *L'internalisation des déchets. Le modèle de la communauté urbaine de Lille*. Paris: Economica. 112 p.

BAUD Isa. & SCHENK Hans (eds.), 1994, *Solid Waste Management: Modes, Assessments, Appraisals and Linkages in Bangalore*. New Dehli: Manohar Publishers, 168 p.

BARLES Sabine, 2005, *L'invention des déchets urbains : France 1790-1970*. Seyssel : Champ Vallon, 297 p.

BAYARD Jean-François, 2006, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, coll. L'espace du politique. Paris : Fayard, 439 p.

BEAUNE Jean Claude. (dir), 1999, *Le déchet, le rebus, le rien*. Seyssel : Champ Vallon, 232p.

BONJU Jacky, OUATTARA Fatoumata, TOURE Laurence & BOCOUM Hambarké, 2004, *Les incivilités de la société civile. Espace public urbain, société civile et gouvernance communale Bobodioulasso et Bamako (commune1 et 2)*. HAL Id: halshs-00687768, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00687768>, Submitted on 16 Apr 2012

CISSE (2007

DE VASCONCELOS BARROS Raphael Tobias, 2003, *Enjeux d'une gestion durable de déchets solides ménagers dans les villes moyennes de minas gérais (Brésil)*, Thèse de Doctorat, INSA. Lyon.

GIDDENS Anthony, 1987, *la constitution de la société*, PUF, Paris 74 p

GNANGUI Adon, 2010, *Le droit des déchets en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire*. Paris. L'harmatan. 192P.

KOUASSI Konan, 2012, *Insalubrité, gestion des déchets ménagers et risques sanitaire infanto-juvénile à Adjamé*, Université Félix Houphouet Boigny, thèse unique de doctorat de Géographie, 597 p.

KURIAN Joseph, 2006, Stakeholder participation for sustainable waste management. *Habitat international*. vol. 30, N°4, PP. 863-871.

LASCOUMES Pierre, 1994, *L'éco-pouvoir. Environnement et politiques*. Paris : la découverte. 318 P.

Le DORLOT Emmanuelle, 2004, *les déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire*. Strates, no 11.

MESSARDIER Georges, 2003, *Politiques et actions publiques*. Paris : Armand Colin. 285p.

ONIBOKUN Adepoju, 2001, *la gestion des déchets urbains : des solutions pour l'Afrique*. Paris: CRDI-Karthala, 250P.

OOSTERVEER Peter. 2009, Urban environmental services and the state in east Africa: between neo-developmental and network governance approaches. *Geoforum*, 40(6), 1061-1068.

ORI Boizo, 1977, « crise, gestion municipale et participation populaire ou jeux de pouvoirs dans la ville ». In contamin B&H, Memel-fotê(dir), *le modele ivoirien en question : crises, ajustements, recompositions*. Paris : Karthala, Orstom, PP 417-428.

RUDOLF Florence, 1998, *L'environnement, une construction sociale : pratique et discours sur l'environnement en Allemagne et en France*. Strasbourg : Presse Universitaire de Strasbourg. 184 P.

SANE Youssouph, 1999, *Une ville face à ses déchets : une problématique géographique de la pollution à Abidjan (Côte d'Ivoire)*. Université Laval(Québec). Thèse de doctorat, 290 p.

WYNGAERDEN, F, 2004, la gestion des déchets dans une ville émergente. In *Laurent P.-J., Nyamba A., Dassetto F. Ouédraogo B. et Sebahara P. (dir.), Décentralisation et citoyenneté au Burkina Faso : le cas de Ziniaré*. Paris et Louvain-la Neuve : L'harmattan et Academia Bruylant, PP. 399-422.